

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIERE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux : 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 1. — **Février-Mars 1927**

SOMMAIRE :

PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN
RÉUNIONS DU MOIS

I. Association des Anciennes Elèves

- 1° *Assemblées générales du 27 janvier et du 10 février*
- 2° *Réunion du Conseil du 28 février.*
- 3° *Bal des Anciennes Elèves.*
- 4° *Mariages ; Naissances ; Décès.*
- 5° *Nouveaux membres de l'Association.*
- 6° *Examens.*
- 7° *Offres et demandes de situations ou de séjours à l'étranger.*
- 8° *Exposition des œuvres de Mlle Moria.*
- 9° *Avis.*

II. Société de Bienfaisance

- 1° *Réunions de Bienfaisance de janvier, février et mars.*
- 2° *Le Cercle Amical.*
- 3° *Appel.*

III. Notes et Informations

- 1° *Mouvement des Eclaireuses.*
- 2° *Association des Françaises diplômées des Universités.*

PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN

Le Bulletin sera désormais ouvert aux annonces payantes. Nous prions nos compagnes de le signaler autour d'elles à tous ceux que cela pourrait intéresser.

Rappelons que le Bulletin de Molière se tire à 700 exemplaires.

Tarif des annonces : 75 fr. par page.
50 fr. par 1/2 page.
25 fr. par 1/4 de page.

S'adresser pour la publicité à Mme DELZANT, secrétaire de l'A., 39, av. de Breteuil, 7^e.



Réunions du Mois

Cercle Amical

Dimanche 22 mai, à 2 heures, Fête du Cercle.

Réunion de Bienfaisance

Jeudi 12 mai, à 5 heures.

La réunion d'avril est supprimée en raison des vacances de Pâques.



Mlle Marthe Oulié, souffrante, n'a pu faire la Conférence annoncée dans le dernier *Bulletin* et nous en avons seulement été avertis la veille ; la date de cette causerie ne peut encore être fixée.



La Fête du Lycée aura lieu le jeudi 9 juin.



I. Association des Anciennes Elèves

Assemblée générale du 27 janvier

L'Assemblée s'ouvre à 3 heures moins le quart, sous la présidence de Mlle Hélène Weil, présidente de l'A. Les sociétaires présentes sont plus nombreuses que les années précédentes ; plusieurs de nos membres honoraires et un certain nombre d'aspirantes sont là également.

Une vingtaine de votes ont été envoyés par correspondance, la plupart accompagnés de lettres d'excuses. Quelques-unes de nos compagnes, telles que Mme Charpentier-Daucheux ou Mlle Deflou, nous envoient avis ou renseignements relatifs aux questions figurant à l'ordre du jour.

Nous déplorons l'absence de notre chère directrice-honoraire Mme Thirion-Stoude qui nous a exprimé ses regrets de ne pouvoir être auprès de nous, étant assez fatiguée en ce moment. Mme la Directrice, appelée au Ministère, n'a pu assister qu'à la fin de l'Assemblée. Nous lui avons une reconnaissance toute particulière pour l'effort qu'elle a tenu à faire pour se joindre à nous, malgré ses occupations si nombreuses et si absorbantes.

A l'exception de Mme Rubin qui s'était excusée, le Conseil de l'A. au complet entoure Mlle Weil qui présente son rapport sur l'activité de l'A. pendant l'année qui vient de s'écouler :

MADAME LA DIRECTRICE, MESDAMES, CHÈRES AMIES,

C'est toujours avec un battement de cœur que je vois approcher le jour de l'Assemblée générale : être obligée de faire un discours et ne pas être orateur est une situation fort pénible. Heureusement l'indulgence vous caractérise toutes et heureusement aussi l'Association marche toute seule. L'année 1926 fut excellente pour la vie, au sens le plus propre du mot, de notre A. : je dois aujourd'hui souhaiter la bienvenue à 122 nouveaux membres. J'ai l'impression que c'est un progrès : l'an dernier

2 Membres Honoraires

Mlles Albaret, Sous-Econome au L. M. et Arbonnel, Répétitrice.

8 Sociétaires perpétuelles

Mlles Sofia Camacho, Lise Daniels, Mme Destrubé (Suzanne Fenouil), Mlles Marie-Thérèse et Françoise George, Suzanne Huguet, Mme André Lévy (Geneviève Weil), Mlle Jacqueline Moniot.

57 Sociétaires

Mlles

A.-M. Aichinger.
Micheline Akar.
Hélène Alphantéry.
Andrée Arnoux.
Simone Artault.
Anne-Marie Baudin.
M.-G. Berger.
Simone Besques.
Suzanne Blanc.
Andrée Blomme.
Denise Boegner.
Simone Bonabeau.
Odette Bourdoux.
Léone Bourdel.
Yvonne Bréhier.
Hélène Buire.
Hilda Cayrol.
Madeleine Chassaing.
Suzanne Cotté.
Gladys Croppi.
Simone Daniel.
Germaine Dol.
Colette Dorian.
Thérèse Dreyfus.
Françoise Duroux.
Evelyn Fayolle.
André Félix.
Henriette Fouquet.
Madeleine Fribourg.

Mlles

Sylvia Givendowski.
Denise Goetschel.
Ella Golds.
Geneviève Juillot.
Élisabeth Hadji-Michel.
Nadine Haviland.
Antoinette Jeanvoine.
Marie Koppelman.
Colette et Madeleine Lassalle.
Renée Lombard.
Marguerite Mahler.
Simone Meyer.
Aliette Neveux.
Antoinette Perrier.
Andrée Pigasse.
Lucie Pouré.
Jannine Rogé.
Jeannine Bosc
Eugénie Rosenthal.
Mme Louis Roubault (Lucile
Cerbeland).
Liliane Ruyters.
Huguette Séonblum.
Mme Tedesco (Béatrix-Polack).
Marcelle Toursel.
Andrée Ventura.
Armande Voisin.
Suzanne Vernotte.

55 Aspirantes

Mlles

Fernande Alphandéry.
Renée Barzilay.
Anna Bernstein.
Suzette Bourgouin.
Renée Burgun.
Elisabeth Cornut.
Marcelle Dauban.
Denise Dorian.
Madeleine Garnier.
Suzanne Gaubert.
Suzette Gautier.
Frédérique Gratzmüller.
Antoinette et Marguerite Graveline.
Marie Guerdan.
Gabrielle Hermann.
Madeleine Huguet.
Madeleine Jacquot.
Henriette Jeangirard.
Germaine Lamère.
Nadine Landowski.
Simone Laporte.
Raymonde Lartigue.
Henriette Lavoine.
Jacqueline Leconte.
Madeleine Lenoir.
Denise Maximilien-Lévy.
Denise Lévy.

Mlles

Doris Lœbenberg.
Micheline Lourde.
Simone Macler.
Georgette Mariani.
Jacqueline Mayer.
Denise Mesnaché.
Berthe Mireux.
Sophie Monosson.
Hélène Ozenne.
Françoise Pannier.
Lina Patey.
Denise Paulme.
Germaine Péré.
Antoinette Pichard.
Suzanne Pitavy.
Huguette Platrier.
Yvonne Quavel.
Suzanne Réveillaud.
Jacqueline de Ricci.
Aline Roby.
Simone Rouard.
Irène San Galli.
Andrée Schneider.
Françoise Stein.
Myriam Stourdzé.
Marc Waldeck-Rousseau.
Jeannine Weil.

Il nous faut une fois encore dire un grand merci à Mlle Plique et à tous nos professeurs qui nous aident tant malgré leur charge, d'année en année plus lourde. Il est évident que sans leur active propagande, nous n'arriverions pas à ce beau résultat. Je voudrais voter, même, une motion spéciale à Mlles Dugard et Picard qui, à elles deux, nous ont amené un peu plus de la moitié des aspirantes. Vous savez que nous avons la joie de compter Mlle Picard parmi les membres les plus actifs de notre comité, et nous espérons qu'elle voudra bien y rester longtemps encore.

Pour ne rien changer à nos bonnes habitudes nous avons dansé, pendant l'année écoulée, et dansé pour des motifs très divers. Je n'ai pas à vous rappeler les détails de la soirée du 27 février, vous en avez toutes gardé le souvenir, de même que nos plus jeunes compagnes se souviennent de la matinée du dimanche 28.

Ce dont j'aimerais que vous vous souveniez aussi c'est que, grâce au produit du bal de l'A., 4 prêts d'honneur ont pu être distribués dont un nous a été remboursé. Il faudrait pouvoir faire au moins autant en 1927, car là est le but essentiel de notre A. : répétez-le vous souvent, ce ne sera jamais assez.

Parmi nos ressources exceptionnelles, la fête de juin doit venir en bonne place. Elle nous permet d'avoir un lit à la pouponnière de Boulogne, d'habiller les enfants pauvres du groupe scolaire de la rue du Ranelagh, de participer à de nombreuses œuvres fort intéressantes : Pupilles de la Nation, Abri, Infirmières visiteuses, office de placement que vous connaissez tout au moins de nom.

Cette année, en outre, nous avons pu envoyer 1.000 francs à la souscription volontaire pour le relèvement du franc (vous savez que le Lycée a aussi versé 12.350 fr., ce qui n'est pas mal), et nous avons pu nous joindre à nos professeurs pour la création d'une chambre, qui portera le nom du Lycée, au Palais de la Femme, 94, rue de Charonne. Celles qui lisent attentivement le *Bulletin* se sont rendu compte de la grande œuvre sociale que représente l'édification d'une telle maison qui fera pendant au Palais du Peuple, situé 94, rue des Cordeliers, et où l'Armée du Salut abrite chaque nuit 400 hommes ou jeunes gens.

Nous avons aussi, ou plus exactement notre sœur la société de bienfaisance a aussi ses femmes et ses enfants pour lesquels la vente de décembre est organisée. J'ai le plaisir de vous annoncer que le chiffre obtenu cette année est encore supérieur à celui de 1925 : 44.062 fr. au lieu de 43.064 fr., 85. Le comptoir des Professeurs et des Anciennes, toujours dirigé par Mme Stein, a donné 4.855 fr. au lieu de 4.746 fr., 20. C'est bien, mais il faut dès maintenant songer à décembre 27 et trouver surtout une « tête » de comptoir, car je crois savoir que Mme Stein n'en pourra assurer la direction. A propos de la vente, Mlle Maury me prie de vous rappeler que l'Assemblée générale de la société de bienfaisance aura lieu le jeudi 5 février à 5 heures. Notez-le, mais n'oubliez pas de regarder votre carnet. Mlle Schlessler voudrait bien que l'on vint au

Braille. Il y a le lundi après-midi une équipe régulière. Ne pourrait-on la grossir ou en former une autre ? Nous enrichissons autant que possible notre bibliothèque. Que les aspirantes pensent qu'elle leur est ouverte comme aux sociétaires le vendredi et le 2^e jeudi du mois, avant la réunion de bienfaisance.

J'allais oublier de vous parler des lauréates de l'Association. Voici leurs noms :

- Prix Henriette Stoude : Simone Daniel ; Thérèse Palante.
 - Prix Marie Dugard : Germaine Péré.
 - Prix Solange Karpelès : Thérèse Lorain.
- Sincères félicitations à nos jeunes compagnes.

Notre bourse d'étude se trouve libre puisque sa titulaire a brillamment terminé ses examens. Elle n'a même pas été affectée pour 1926, faute de candidature. En connaissez-vous ? La seconde boursière (titulaire de la bourse de travail) continue à donner toute satisfaction à ses professeurs.

Je voudrais, avant de vous rendre la liberté, adresser un souvenir ému à la mémoire de deux de nos professeurs disparus : Mlle Chauvin, d'une personnalité si marquante, à laquelle nous pûmes encore témoigner notre sympathie à l'occasion de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Il n'en fut, hélas ! pas de même pour Mlle Moria à laquelle nous ne pûmes même pas rendre les derniers devoirs. Et cela ressembla fort à de l'ingratitude, car notre professeur de dessin nous aimait beaucoup et nous le prouvait chaque fois qu'elle le pouvait. Quand notre A. se fonda, deux personnes figurèrent sur la liste comme membres fondateurs : Berthe Moria et une autre qu'il est inutile de vous nommer car vous la connaissez toutes. Qu'il me soit permis de lui dire une fois de plus notre affection et notre reconnaissance de tout ce qu'elle a fait et continue à faire pour « ses filles ».

Je rappelle encore devant vous les noms de nos compagnes enlevées trop tôt à leurs familles : Clémence Blanc, nièce de Mlle Leroux, Mme David (Juliane Paquin), une de nos très anciennes compagnes, Antoinette Paul-Léon, qui venait à peine de quitter le Lycée, Juliette Worms, Mme Jacques Delarue (Denise Bouisson), Mme Faguet (M.-T. Windenberger) qui n'a pas survécu à la naissance de sa fille. C'est un lourd bilan ; nous souhaitons plus léger celui de l'année à venir.

Je vais laisser la parole à Louise Bouteille qui va vous

démontrer, avec la clarté et l'ordre qui en font la parfaite trésorière, que nous avons besoin d'argent ; je vous assure que je ne radote pas, vous allez vous en rendre compte. Pardon de vous avoir tenues aussi longtemps, je me suis dépêchée tant que j'ai pu et puis le thé vous semblera bien meilleur de l'avoir plus attendu.

Rapport de la Trésorière

Ressources annuelles

1) RECETTES

En caisse au 1 ^{er} janvier 1926		1.807 61
Reçu : 340 cotisations 1926	3.400 »	}
38 cotisations 1927	380 »	
17 cotisations 1925	170 »	
1 cotis. 1922, 1 cotis. 1923, 1 cotis. 1924	30 »	
57 cotisations aspirantes	140 »	}
7 abonnements au bulletin	35 »	
Frais payés par les Sociétaires		410 90
Contribution de la Société de Bienfaisance		300 »
Intérêts de l'argent placé :		
Rente 3 o/o	112 »	}
Rente 5 o/o 1915	150 »	
Rente 5 o/o 1920	85 »	
2 Ville de Paris 99	11 56	
3 Ville de Paris 98	17 01	
2 Ville de Paris 94-96	12 16	
4 Communales 91	29 16	
3 Foncières 95	25 68	
5 Crédit National 1922	150 »	
2 Crédit National 1923	60 »	
Intérêt de l'argent en dépôt au C. L.	14 88	
Bons de la Défense Nationale	85 »	
 Total		 7.425 96
Remboursement du prêt d'honneur		1.000 »
Reliquat des Ressources exceptionnelles 1926		528 »
 Total des Recettes		 8.953 96

2) DÉPENSES

Prêt d'honneur	1.000 »
Bourse de l'Association	755 50
Bulletins	2.775 20
Cotisation à l'Union des Associations	50 »
Cotisation aux Infirmières Visiteuses	50 »
Cotisation au groupement Universitaire de la S. D. N.	33 »
Cotisation aux Pupilles de l'Ecole	200 »
Carnets à souche	85 »
Prix Solange Karpelès	7 50
Prix Henriette Stoude	40 90
Prix Marie Dugard	60 »
Livres de bibliothèque	277 20
Frais de réunions, circulaires	481 55
Frais de recouvrements	442 85
Frais de Poste	30 85
Frais d'envoi des bulletins et frais de bureau de la Secrétaire	67 20
Transfert au fonds de réserve pour la cotisation de S. P. de Mlle Milliard	150 »
Don à la Société de Bienfaisance (1/10 des cotisa- tions)	415 50
Transfert au fonds de réserve (1/10 des Intérêts du capital placé)	75 25
Frais de garde des titres	30 75
	<hr/>
Total des dépenses	7.028 25
Recettes	8.953 96
En caisse au 1 ^{er} janvier 1927	1.925 71

Fonds de Réserve

En caisse au 1 ^{er} janvier 1926	2.405 83
Reçu 9 Versements de Sociétaires perpétuelles	1.350 »
5 Premiers versements de S. P.	400 »
4 Deuxièmes versements de S. P.	300 »
Transfert d'1/10 des Intérêts du Capital placé	75 25
	<hr/>
Total	4.531 08

Ressources Exceptionnelles

1) RECETTES

Reliquat des Ressources exceptionnelles 1925	1.298 50
Bénéfice du Bal	3.485 »
Bénéfice de la Fête	2.810 »
Don en souvenir d'Antoinette Léon	100 »
Don anonyme	500 »
Total des Recettes	8.193 50

2) DÉPENSES

Don à une ancienne élève	2.000 »
Don à une ancienne élève	1.000 »
Don à une ancienne élève	1.300 »
Don à la Pouponnière de Boulogne	1.000 »
Contribution Volontaire pour le relèvement du franc.	1.000 »
Don pour le vestiaire du groupe scolaire de la rue du Ranelagh	700 »
Don au Palais de la Femme	300 »
Don à l'Office de placement de l'Union des A.	50 »
Gratification aux domestiques du Lycée	110 »
Cadeau à l'occasion de la naissance du jeune André Saint-Georges, fils des concierges du Lycée	119 50
Réparation du piano	36 »
Don à l'Abri	50 »
Total des dépenses	7.665 50
Recettes	8.193 50

Reliquat des Ressources exceptionnelles 528 »

Projet de budget pour 1927

1) RECETTES

En caisse au 1 ^{er} janvier 1927	1.925 71
A percevoir : 350 cotisations 1927	3.500 »
20 cotisations arriérées	200 »
60 cotisations aspirantes	180 »
7 abonnements au <i>Bulletin</i>	35 »
Contribution de la Société de Bienfaisance	300 »
Intérêts de l'argent placé	750 »
Total des Recettes à prévoir	6.890 71

2) DÉPENSES

Prêt d'Honneur	500 »
Bourse de l'Association	820 »
Bourse d'Études	700 »
<i>Bulletins</i>	2.800 »
Cotisation à l'Union des Associations	50 »
Cotisation aux Infirmières visiteuses	50 »
Cotisation au Groupement Universitaire de la S. D. N.	33 »
Cotisation aux Pupilles de l'École	200 »
Don à la Société de Bienfaisance	400 »
Prix Solange Karpelès	7 »
Prix Henriette Stoude	42 »
Prix Marie Dugard	60 »
Bibliothèque	300 »
Frais de réunions, circulaires	400 »
Frais de poste	50 »
Frais d'envoi des <i>Bulletins</i> et frais de bureau de la Secrétaire	80 »
Tranfert au Fonds de réserve	75 »
Frais de garde des titres	30 »
	<hr/>
Total des dépenses	6.597 »
Recettes prévues	6.890 71
	<hr/>
Excédent des recettes	293 71

Les comptes de la trésorière et le projet de budget pour 1927 étant approuvés à l'unanimité, on passe à l'examen des questions figurant à l'ordre du jour.

1° Projet de modification aux statuts pour le relèvement des taux des cotisations :

Mlle Weil appelle l'attention de l'Assemblée générale sur l'accroissement des dépenses, et particulièrement sur l'augmentation des frais d'impression du *Bulletin*, des frais de bureau, de correspondance qui ne correspondent plus au tarif des cotisations, tarif établi il y a vingt-cinq ans.

La modification de statuts d'une A. reconnue d'utilité publique présentant un certain nombre de difficultés légales, et pouvant difficilement être renouvelée chaque année, il paraît plus sage à la présidente de porter immédiatement le taux de la

cotisation de sociétaire, non pas à 12 francs, comme cela a été proposé dans l'ordre du jour soumis à l'assemblée, mais à 15 francs.

La cotisation des aspirantes serait élevée à 5 francs. Le rachat de cotisation des sociétaires perpétuelles serait fixé à 200 francs.

Mme Kœchlin (R. Bergman) pense que l'on pourrait immédiatement porter les cotisations à 20 francs, la majoration de toutes choses subissant l'indice 5, et calcule que les dépenses occasionnées par le *Bulletin* ne correspondent pas à une cotisation de 15 francs. Mais, dans les chiffres établis hâtivement, il y a une erreur que rectifient Mlles Bouteille et Kauffmann : Répartis entre les 700 membres de l'A., les frais du *Bulletin* ne sont revenus cette année qu'à 4 francs par personne.

D'autre part, Mme Delzant observe que si les dépenses ont subi l'indice 5, les revenus de beaucoup de membres de l'A. sont loin d'avoir progressé dans les mêmes proportions. Nous risquons, en doublant la cotisation, d'éloigner de l'A. un certain nombre d'entre nous.

Mme Jeangirard (M. Dubois) estime également que les restrictions ne pouvant porter sur les dépenses de première nécessité, c'est sur les dépenses accessoires que beaucoup doivent se restreindre, bien malgré elles, et qu'il serait contraire à l'esprit d'entraide mutuelle de notre groupement d'éloigner de nous celles-là.

La majorité de l'Assemblée partage cet avis, et le chiffre de 15 francs est maintenu pour la cotisation de sociétaire. Le taux minimum de souscription de 10 francs pour les membres donateurs, 100 fr. pour les membres bienfaiteurs, 300 fr. pour les membres fondateurs, n'est pas modifié.

L'Assemblée décide également de porter à 10 francs par an le prix de l'abonnement au *Bulletin*. Les anciennes Élèves du Lycée ne pourront point être acceptées comme abonnées au *Bulletin*.

Ces augmentations de tarif n'auront point d'effet rétroactif et ne pourront être applicables qu'à partir du 1^{er} janvier 1928.

Mme Noiré (M. Laborie) tout à fait partisan de cette modification, fait toutefois observer que, d'après les statuts, pour être valable, elle doit être ratifiée au moins par le quart des membres suffrageants de l'Association. Si ce quart n'est pas atteint, il faut réunir une nouvelle Assemblée générale à quinze jours au moins d'intervalle, qui, cette fois pourra délibérer valablement, quel que soit le nombre des membres présents.

Le pointage n'accusant que 47 membres présents ayant le droit de vote, la présidente propose qu'une nouvelle assemblée générale soit convoquée pour le jeudi 10 février à 4 h., avant l'assemblée générale de la Société de Bienfaisance. La proposition est acceptée à l'unanimité et l'on passe à l'article suivant de l'ordre du jour.

2° *Question de la Fête annuelle.*

L'Assemblée consultée se prononce pour la date du *jeudi 9 juin*. La présidente compte sur les artistes de l'an passé, et espère que l'on pourra jouer le *Caprice* de Musset.

3° *Relations à établir pour faciliter aux membres de l'Association l'accès des situations à l'Étranger.*

Mlle Courtin, la première, appelle l'attention de l'Association sur le « Rapprochement Universitaire Féminin » se rattachant à la Fédération internationale des femmes diplômées des universités, et expose les avantages matériels et intellectuels qu'offre ce groupement aux jeunes professeurs désirant continuer des études à l'étranger.

Des congrès internationaux ont lieu chaque année ; des questions intéressant les femmes y sont traitées ; il est à souhaiter que la France et les pays latins puissent y être représentés dans des proportions, sinon égales, du moins qui ne soient pas trop notablement inférieures à celles des pays anglo-saxons et scandinaves.

Plus la fédération nationale française comptera de membres, plus elle pourra avoir de déléguées aux congrès, puisque il y a 2 déléguées par 200 membres.

Les femmes qui possèdent des titres universitaires ont grand intérêt à adhérer à cette fédération. La cotisation ne coûte que 10 francs par an (1).

La présidente donne ensuite la parole à Mme Delzant, qui voudrait elle aussi faciliter à nos compagnes l'accès de situations ou même de simples séjours à l'étranger. Mais ce n'est pas uniquement à celles qui possèdent des diplômes qu'elle pense, mais à toutes. Plus particulièrement elle souhaiterait pouvoir aider dans ce but parmi nos compagnes celles qui ne sont plus de toutes jeunes filles, que le bouleversement économique de l'après-guerre oblige à chercher un supplément de ressources, et qui, étant des femmes très bien élevées, représenteraient dignement

(1) Voir plus loin l'article relatif à l'Association des Françaises diplômées des Universités.

la France dans des pays où trop souvent notre langue n'est enseignée que par des étrangères.

L'expérience a prouvé qu'il faut avant tout nouer des relations amicales personnelles pour arriver à un résultat pratique. C'est ainsi que grâce à Mlle Mazot des séjours de vacances ont été organisés en Hongrie et en Danemark ; Mlles S. Chalufour et J. Boudène nous ont dit les charmantes impressions qu'elles en ont rapportées.

Mlle Mazot est toute disposée à faire profiter nos compagnes des occasions de séjour à l'étranger dont elle aurait connaissance, et nous l'en remercions vivement.

De semblables remerciements vont à Mme Weiss et à Mlle Deflou qui ont signalé des situations avantageuses en Angleterre et en Autriche (1) et il serait à souhaiter que cet exemple soit suivi.

Pour pouvoir faire œuvre utile et pratique, Mme Delzant prie toutes celles qui ont connaissance de situations ou de facilités de séjour à l'étranger de l'en avertir. Elle demande également à celles d'entre nous qui désireraient profiter de ces situations, ou séjourner à l'étranger, de le lui faire savoir.

On procède ensuite au vote pour le renouvellement du tiers des membres du Conseil :

Mlles *Weil, Bouteille, Kauffmann, Picard et Belot*, membres sortants, sont *réélues* ; viennent ensuite Mlles H. Dol et M.-T. Georges qui pourraient être appelées au Conseil si des démissions se produisaient au cours de l'année. Avant que le conseil se réunisse pour constituer son bureau, Mlles Chalufour, Boudène et Dardet demandent à formuler une proposition :

Elles pensent que les frais considérables pour notre budget qu'occasionne le *Bulletin* pourraient être singulièrement diminués, si nous nous décidions à imiter beaucoup d'associations identiques à la nôtre et à insérer des annonces payantes, tout en réservant bien entendu une publicité amicale à nos camarades.

La présidente met aux voix cette proposition qui est adoptée à la majorité.

Il y a lieu de se renseigner auprès d'autres A. pour passer à une réalisation pratique.

Le Bureau est ensuite réélu à l'unanimité.

(1) Une de nos compagnes a profité de l'offre de situation en Autriche.

Suivant la tradition maintenant établie, l'Assemblée s'est terminée par un goûter dont la cordialité a permis le rapprochement amical de toutes les anciennes, quelle que pût être la différence des dates de sortie du lycée.

Assemblée générale du 10 février

Conformément aux statuts, une nouvelle assemblée générale s'est réunie le jeudi 10 février à 4 heures.

Après lecture du procès-verbal de l'Assemblée du 27 janvier, la présidente met aux voix le projet de modification des statuts relativement au relèvement du taux des cotisations :

Sociétaires : 15 fr. ;

Aspirantes : 5 fr. ;

Sociétaires perpétuelles : 200 fr.

L'abonnement au *Bulletin* sera porté à 10 francs par an.

Le projet de modification des statuts est adopté à l'unanimité des membres présents.

Les nouveaux tarifs seront donc applicables pour 1928.

Réunion du Conseil du 28 février

Le Conseil de l'A. s'est réuni au lycée le lundi 28 février à 3 heures, Mme la Directrice assistait à la réunion : Mme Thirion-Stoude, directrice honoraire, n'avait pu venir.

Étaient présentes : Mlles H. Weil, M. Romand, L. Bouteille, G. Belot, Mme A. Delzant, Mlle G. Kauffmann, membres du Bureau, Mlles J. Courtin, G. Dentan, H. Hécart, Mme Jean-girard, Mlles G. Maury et A. Noël.

Mlles Chalufour et Picard ainsi que Mme Rubin-Burgaz s'étaient excusées.

La question de publicité payante dans le *Bulletin*, posée à l'Assemblée générale, a d'abord été étudiée. La secrétaire s'est mise en rapport avec Mme Jolibois-Duruy, vice-présidente de l'A. de Victor-Duruy, qui lui a communiqué les tarifs établis dans son A. La présidente prie Mme Delzant de bien vouloir compléter ces renseignements en s'informant de la façon dont seraient recueillies les demandes de publicité.

Il est naturellement décidé que le *Bulletin* continuera à insérer, gratuitement, des indications relatives aux professions des anciennes élèves.

Nous avons également à nous occuper de l'emploi de nos fonds. Par suite de remboursements de bons et de versements de sociétaires perpétuelles, nous disposons actuellement au fonds de réserve d'une somme inemployée de 5.500 francs. A l'unanimité, il est décidé de ne prendre que pour 2.000 francs de bons du trésor à 1 an et de placer, conformément aux statuts, 3.500 francs en valeurs garanties par l'Etat, qui donnent un intérêt supérieur à celui des bons (Crédit National, Rentes Françaises ou obligations décennales).

Nous disposons, d'autre part, comme ressources exceptionnelles, de 4.240 fr., provenant des bénéfices de la soirée.

Nous pouvons donc, dès maintenant, envoyer 2.000 francs à notre compagne malade, tout en conservant des ressources suffisantes pour d'autres prêts d'honneur qui pourraient s'imposer.

Enfin les feuilles d'adhésion pour l'Association étant épuisées il est décidé d'en faire retirer 1.000 aux nouveaux tarifs.

Bal de l'Association

Cette année encore, notre bal a été fort réussi et plein d'entrain : anciennes élèves et fidèles habitués venus en grand nombre, élèves actuelles attirées par les échos venus jusqu'à elles des succès précédents, se sont retrouvés avec plaisir, le 5 février, dans les salons de la rue St-Didier.

Le cadre familial, le public élégant, l'atmosphère sympathique où chacune se sent vite en pays de connaissance, contribuent à donner à cette soirée le caractère familial qui en fait en grande partie le charme.

Cette année encore, les salons sont pleins et, vers 11 heures, danseurs et danseuses doivent évoluer avec précaution sous les yeux amusés des parents et des professeurs.

Nous sommes heureuses, en effet, de rencontrer Mlle Lenfant qui nous transmet les vifs regrets de Mme la Directrice.

Mmes Flobert, Turpin, Lorilleux, Morice, Mlles Hécart, Saraquigne sont aussi des nôtres, et nous les remercions de cette marque de sympathie.

Jusqu'au matin, au son d'un orchestre entraînant, les danses se succèdent, interrompues seulement par le repos des musiciens. Le « Charleston » fait fureur et nos infatigables danseurs sont heureux de trouver au buffet les rafraichissements, friandises et soupers dont ils ont fort besoin.

Les tables de bridge ne manquent pas de partenaires et les « manches » se poursuivent silencieusement acharnées.

Les premiers coups de 5 heures surprennent tout le monde ; les regrets que chacun témoigne de s'en aller « déjà », sont le meilleur et le plus sincère des éloges pour les organisatrices : H. Weil et Aline Chalufour.

Indépendamment de l'intérêt du bénéfice qui atteint cette année le chiffre de 4.240 fr., le bal est toujours, et particulièrement cette année, où les élèves actuelles sont venues très nombreuses, la meilleure des occasions pour nos jeunes compagnes de faire connaissance avec l'Association et d'établir un lien entre elles et leurs anciennes.

Mariages

Nous apprenons le mariage de :

Mlle Marie-Thérèse Devos, avec M. Paul Louvet, ingénieur I. D. N. ;

Mlle Lucie Henriquez, avec M. Georges Levet ;

Mlle Marie Rod, avec M. Henry Martineau ;

Mlle Germaine Raymond, fille du D^r Raymond, Professeur agrégé des Facultés de Médecine, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme Raymond, née Eugénie Peytral, avec M. Gabriel Dumas, docteur en droit, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre.

On nous annonce également les fiançailles de Mlle Jacqueline Devin, docteur en droit, avec M. Charles Rousseau, docteur en droit.

Nous adressons à nos compagnes nos meilleures félicitations accompagnées de vœux de bonheur pour les nouveaux foyers.

Naissances

On nous annonce la naissance de :

Jean-Pierre Ammar, fils de M. Raymond Ammar et de Mme née Cathe Molina, avocats à la cour de Paris ;

Michel-René, fils de M. et Mme Léon Grinberg (Sophie Vinaver) ;

Noël, troisième garçon de M. et Mme Choay (Lucie Deniel) ;

Francine, fille de M. et Mme André Salomon (Paule Cahen) ;

Elisabeth, fille de M. et Mme Cuq (Marthe Poinot).

Nous félicitons bien vivement les heureux parents et souhaitons prospérité aux nouveau-nés.

Décès

Nous avons eu le regret d'apprendre la mort de Mlle Frédérique Kastler, agrégée de l'Université, officier de l'Instruction publique, professeur honoraire au Lycée Molière, décédée à Paris, le 30 janvier. Mlle Kastler, qui a enseigné l'allemand dans notre Lycée, pendant plus de vingt ans (1888-1909), a laissé à ses élèves et à ses collègues le souvenir d'un professeur remarquable non seulement par la solidité de ses leçons, mais par sa conscience exigeante pour les autres et encore plus pour elle-même. Celles d'entre nous qui ont eu le privilège d'entrer dans son intimité en ont gardé l'exemple d'une vie austère, toute consacrée au bien. Nous prions sa famille d'accepter nos sincères condoléances.

Nous apprenons également le décès de M. Pierre Foubert, Capitaine au Long-Cours, père de Mme Andrieu, ancien Professeur au Lycée Molière ;

de Mlle Jeanne Michotte, agrégée de l'Université, sœur de Mlle Marguerite Michotte, Professeur au Lycée Molière ;

de M. Flavien Simon, secrétaire-adjoint honoraire de l'Académie de Paris, père de Mlle Simon, Professeur au Lycée Molière ;

de M. Edouard Foucher, mari de Mme Foucher (Julia Lesrel) et père de Mme Caude, née Foucher ;

de M. Amédée Tijoux, grand-père de Mme René Rousselin (Geneviève Tijoux) ;

de M. Sourdillat, grand-père de Mlle Alice Plantivaud ;

de Mme veuve Paul Alépée, grand'tante de Mlle Simone Boin ;

de Mlle Jane Gruénais, tante de Mlles Andrée et Suzette Gautier.

Nous prions Mme Andrieu, Mlles Michotte et Simon d'agréer nos respectueuses condoléances et exprimons notre profonde sympathie à nos compagnes douloureusement éprouvées.

Nouveaux Membres de l'Association

Sociétaires perpétuelles

Mlles Germaine Belot.
Manuela Casella.
Elisabeth Derazey.
Lucette Eschwège.
Jeanne Korbowicz.
Simone Lanquetin.
Raymonde Lartigue.
Jacqueline Mayer.

Sociétaires

Mlles Denise Aron, 24 rue Octave-Feuillet, 16^e.
Simone Avot, route d'Elnes, Lumbres, Pas-de-Calais.
Yvonne Bréhier, 40, rue de l'Yvette, 16^e.
Denise Goetschel, 9, rue Chernowiz, 16^e.
Mme Hassid (Lily Assaël), 83, av. Emile-Zola, 15^e.
Mlles Antoinette Jeanvoine, 28, rue des Princes, Boulogne-sur-Seine (Seine).
Magdeleine Joly, 13, rue Pierre-Nicole, 5^e.
Annette Lang, 7, rue Victorien-Sardou, 16^e.
Simone Laporte, 45, rue de Boulainvilliers.
Jacqueline Lecomte, 95 bis, rue Chardon-Lagache, 16^e.
Madeleine Lenoir, 12, rue d'Auteuil, 16^e.
Marianne Lewin, 4, rue Eugène-Labiche, 16^e.
Amédée Manheim, 21, Bd Beauséjour, 16^e.

- Mlle Germaine Péré, 27, rue Viala, 15^e.
Mme Pilliet (Hélène Grosclaude), 169, av. Victor-Hugo, 16^e.
Mlle Berthe Simon, 21, Bd Beauséjour, 16^e.

Aspirantes

- Mlles Jacqueline Auburtin, 19, av. du Président-Wilson, 16^e.
Laurence Ballande, 36, rue Théophile-Gautier, 16^e.
Berthe Boivin, 1, rue Lyautey, 16^e.
Irma Braslawsky, 16, av. Emile-Zola, 15^e.
Marcelle Danon, 19, rue Copernic, 16^e.
Jeanne Dager, 56, avenue Mozart, 16^e.
Jeannine Goetschel, 9, rue Chernowiz, 16^e.
Marcelle Jondrier, 18, rue Franklin, 16^e.
Odette Legoueix, 58, rue d'Auteuil, 16^e.
Geneviève Lorain, 32, rue Théophile-Gautier, 16^e.
Yvette Menasché, 23, rue de Lübeck,
Juliette Neu, 8, rue des Pins, Boulogne-sur-Seine (Seine).
Léone Perrot, 30 *ter*, rue de la Mairie, Boulogne-sur-Seine
(Seine).
Jacqueline Poli, 11, rue Mérimée, 16^e.
Suzanne Roy-Ollier, chez M. Ollier, 11 *bis*, rue d'Au-
teuil, 16^e.
Esther Rozanès, 46, rue Poussin, 16^e.
Thérèse Tisserand, 36, rue Poussin, 16^e.
Suzanne Valette, 15, Bd Exelmans, 16^e.
Marguerite Weil, 45, rue Copernic.

Examens

Nous apprenons que notre ancienne compagne, J. Daguillon, vient d'obtenir le diplôme d'archiviste paléographe après avoir soutenu, avec succès, sa thèse de sortie de l'École des Chartres sur : Ulrich de Strasbourg. O. P. † 1277. Notice littéraire et édition des deux premiers livres de la « Summa de Bono ».

Mlle Daguillon vient, en outre, d'être nommée bibliothécaire à Besançon.

Demandes et offres de situations ou de séjours à l'Étranger

Comme suite aux délibérations de l'Assemblée générale, dont il a été rendu compte plus haut, *Mme Delzant, secrétaire de l'A., 39, av. de Breteuil, 9^e*, se charge de centraliser toutes les offres ou demandes de situations ou de séjour à l'étranger.

Pour faciliter ces échanges, elle demande à toutes les sociétaires qui seraient disposées à partir pour l'étranger, soit temporairement, pour des séjours de vacances ou d'études, soit pour y accepter des situations plus définitives, de l'en avertir dès maintenant, pour qu'elle puisse satisfaire aux offres d'emploi, lorsqu'il s'en présentera.



Actuellement, on nous demande :

Une institutrice privée, pour la Roumanie, capable de surveiller l'éducation de deux enfants pour le français, le latin et l'anglais.

On offre un séjour dans une excellente famille anglaise, où la vie serait très agréable à jeune fille, appartenant à une bonne famille française, qui serait disposée à accueillir en retour un jeune garçon anglais.

Enfin on recommande une jeune Allemande de 20 ans, ayant fait des stages dans un hôpital de Wiesbaden comme infirmière d'enfants, et qui désirerait faire un séjour dans une famille Française pour se perfectionner dans notre langue. Elle accepterait une situation au pair, mais préférerait, si possible, un petit traitement.

Exposition posthume des œuvres de Mlle Moria

Les œuvres que Mlle Moria comptait présenter, dans leur ensemble, au public, ont été réunies pour être exposées au salon des Femmes Peintres qui vient de fermer ses portes.

Dans tous ces ouvrages, depuis le buste de vieillard ou la figure de gamin, qui valurent à Mlle Moria ses premières récompenses, jusqu'à la maquette de statue de religieuse que la mort ne lui permit point d'achever, s'affirment les qualités de conscience, de scrupuleuse observation de la nature et de rare sensibilité de l'artiste.

Nous tenons à nous associer à l'hommage qui vient ainsi d'être rendu à la mémoire de notre regretté professeur.

Avis

Mlle L. Bérillon, professeur honoraire du Lycée, nous prie d'informer nos compagnes qu'elle donne des leçons et fait des cours de Français et de Littérature. (S'adresser chez Mlle L. Bérillon, 27, rue Mazarine).

Le docteur Marie Tisserand, ancien interne des hôpitaux de Paris, informe ses anciennes camarades du Lycée Molière et ses professeurs qu'elle est installée, 8, rue de Lévis, où elle reçoit les mardi, jeudi et samedi de 2 h. à 4 h. (Enfants, Gynécologie et accouchements).

II. Société de Bienfaisance

Réunions de janvier, février et mars

Peu d'anciennes à ce deuxième jeudi 13 janvier. Mme Stein, absente de Paris, nous présentera le budget à l'Assemblée générale, mais Mlle Scott peut déjà nous annoncer le très beau résultat de la vente : plus de 44.000 fr. de bénéfice net, ce qui va nous permettre de continuer à aider dans une large mesure les familles dont nous nous occupons, et d'organiser de nombreux départs aux colonies de vacances.

Mlle Scott nous apprend ensuite qu'elle a envoyé 11 commandes d'épicerie, ce qui représente une somme d'environ 600 fr. Et à ce propos, nous décidons de ne pas envoyer ces commandes toujours à Noël, comme nous le faisons généralement jusqu'ici ; maintenant que le cercle de nos familles s'est élargi, il est préférable de nous laisser guider par les cas particuliers et de choisir plutôt, pour ces envois, les moments de crise : chômage, maladies, etc...

Après cette question débattue, nous nous occupons de nos familles. Par suite de l'éloignement des Bl. qui habitent Rueil pour la santé des enfants et dont la mère vient de mourir, il nous est très difficile de les suivre comme nous le voudrions ; mais Mlle Bondois suppose que l'on pourrait demander à l'institutrice de nous servir d'intermédiaire et nous nous proposons de mettre cette idée à exécution. — Mme Delzant nous donne ensuite des nouvelles de la famille Ch. qui vient de passer par une crise très grave. Mme Ch., femme très honnête, d'une dignité extrême, travaillait depuis 4 ans à l'usine des grains de Vals où elle gagnait 450 fr. par mois ; par suite de la crise de chômage, on l'a mise à la semaine, et perdant ainsi 40 à 50 fr. elle a quitté l'usine par un malheureux coup de tête, malgré les conseils de la contremaitresse. Ne trouvant pas de travail, elle s'est adressée à Mme Delzant qui a pu lui procurer quelques journées ; mais voici le terme de janvier et elle demande si on pourrait lui avancer 285 fr. L'idée de prêt ne peut nous venir à l'idée, car elle est extrêmement scrupuleuse, et elle se priverait pour nous les rendre ; on décide alors de les lui donner.

Avant de lever la séance, Mlle Scott nous apprend qu'elle a fait une petite enquête au Cercle Amical au point de vue chô-

mage et qu'elle a pu constater avec plaisir que presque toutes nos jeunes filles travaillent ; partout on fait de gros efforts pour enrayer cette crise.

*
**

En février, eut lieu l'Assemblée générale. A quelques-uns de nos professeurs et anciens professeurs et aux membres du Comité s'étaient jointes des élèves anciennes et actuelles.

Nous avons entendu d'abord le bilan de notre société.

Bilan 1926

Entrées

Solde ancien	83.434 65
Dons à la Société	5.365 90
Contributions des familles	2.033 25
Vente 1926 : Recette : 45.212 ; frais : 725 ; net ..	44.487 »
Cotisations anciennes élèves	374 30
Versé pour Jeannine C.	1.000 »
Intérêts banque et B. D. N.	4.075 90

140.771 »

Sorties

Nourriture	2.397 60
Vêtements, Mobilier	3.946 35
Secours en argent	7.402 05
Colonies de vacances	18.516 »
Pensions	8.194 »
Cercle amical et Noël	509 85
Participations aux œuvres et divers	2.762 10
Assurance et vêtements J. C.	1.818 75
Frais de banque, chèques et Impôts	205 76

Total 45.752 46

Détail du Solde

En caisse	2.353 80
En banque	52.321 79
Compte chèques postaux	2.592 95
Rentes (capital)	2.750 »
B. D. N.	35.000 »

à nouveau 95.018 54

*
**

Mlle Scott se fit l'interprète de nous toutes en remerciant Mme Stein pour la façon dont elle remplit son rôle ingrat de trésorière, et d'organisatrice du comptoir n° 1 ; malheureusement, Mme Stein ne pourra plus s'occuper de la vente et demande qu'on confie la direction de ce comptoir à de jeunes anciennes élèves, dans l'intérêt même de la vente, de façon à ce que les vendeuses apportent des objets faits par elles ou donnés. Nous sommes obligées d'acheter tout ce que nous vendons et le bénéfice en est forcément diminué. On fera un appel pressant dans tous les prochains *Bulletins*.

Grâce à nos ressources, nous avons pu remettre 300 fr. à une de nos familles pour payer la note du médecin ; à Mme A. très malade 100 fr. qui ont été reçus avec reconnaissance, 100 fr. aussi au jeune A. qui chôme. Pour le petit M. qui est à Brunoy, à l'œuvre « Association Argonne », fondée par les Américains, on nous a demandé 200 fr. au lieu de 175 fr. ; la mère ayant déjà à sa charge la pension de sa petite fille, nous continuerons nos mensualités et acquiterons l'augmentation.

Ainsi qu'il avait été convenu à notre dernière réunion, nous avons donné 285 fr. à Mme Ch. qui nous a écrit en des termes émus pour nous remercier et nous apprendre que, depuis quelques jours, elle travaille à la librairie Albin Michel ; mais il y aura certainement à prévoir une aide partielle pour son terme d'avril. Quant aux Bl. de Rueil, dont la situation nous inquiétait un peu, Mme Camoin a eu la bonté d'aller les voir avec un jeune médecin qui les a trouvés tous en bonne santé ; mais ils ont besoin de vêtements et chaussures. A ce propos, Mlle Scott serait très reconnaissante à toutes les personnes qui voudront bien penser au vestiaire et exprime tous nos remerciements à S. Boïn qui a envoyé un lot de chaussures neuves.

On nous a aussi recommandé une pauvre femme malade, Mme R., abandonnée par son mari depuis 5 ans et qui a deux enfants. Mlle Schlessler a bien voulu aller la voir et elle en a eu une très bonne impression. Mme R. ne peut faire qu'un peu de broderie et de lingerie chez elle : ses deux enfants viennent d'avoir la diphtérie et ne doivent pas aller à l'école. Nous avons pensé les envoyer à la campagne, mais la mère ne consent pas à s'en séparer et elle-même aurait besoin de quitter Paris. Il y a aussi une autre question : dans le petit logis bien pauvre qu'elle habite avenue de Versailles, il y aurait une réparation, très nécessaire, à faire au point de vue hygiénique et le propriétaire ne veut pas y participer. Evelyn Tayolle, à qui on avait confié

le soin d'aller la visiter, propose d'écrire à la Ligue du Taudis, rue Boissy-d'Anglas, et l'on approuve cette proposition.

Après avoir ainsi examiné la situation de quelques-unes de nos familles, Mlle Scott nous explique comment elles sont suivies ; nous les avons maintenant groupées pour la facilité de nos visiteuses :

Le groupe du 87 de la rue Boileau est visité par M. Romand et M. Lévy qui voit spécialement la famille S.

Le groupe du Point-du-Jour a été confié à Mme Castier (M. Pinloche), celui d'Auteuil à Mlle Picard, professeur de lettres, aidée de D. Goetschel.

Deux des groupes de l'avenue Emile-Zola sont suivis par Mlle Bernard, professeur de latin, aidée de T. Raynal ; et le troisième par S. Feist, aidée de G. Lamère.

Enfin, Mlle Valério, professeur d'anglais, et sa mère veulent bien visiter le groupe de la rue de la Saïda.

Nous avons aussi quelques cas isolés : des vieilles dames comme Mme G., âgée de 91 ans, recommandée par Mme M. Lévy et à qui nous avons envoyé du charbon et une commande d'épicerie ; des enfants orphelins tels que la petite Jacqueline C., qui est à la campagne chez une brave femme. De moitié avec le collègue Sévigné, nous payons sa pension et lui constituons une petite réserve qu'elle touchera à sa majorité ; notre lycée pourvoit à son entretien : vêtements, chaussures, médecin, etc. Mme Mausoy a la bonté de nous donner pour elle chaque année 1.000 fr. et Mlle Schlessier est sa marraine.

Nous passons maintenant au renouvellement d'une partie du comité. Les membres sortants : Mmes Delzant et Fiquet, Mlles Bondoï, Courtin, Dugard, Kauffmann, Maury et Romand sont réélus à l'unanimité. Deux membres sortants en 1929 donnent leur démission : S. Brossolette, qui est maintenant à St-Quentin, et Mme Rubin (H. Burgaz) qui ne peut venir régulièrement. Elles sont remplacées par Mme Camoin, toujours si dévouée et si fidèle à notre œuvre et H. Dol, dont la bonne volonté ne fait jamais défaut.

En 1928, les membres sortants seront : Mmes Durckheim, Jeangirard et Stein ; Mlles Hécart, Schlessier, Scott, Weil et Zilliox.

En 1929, les membres sortants seront : Mmes Camoin et P. Lévy ; Mlles Dol, Feist, Lartigue, Picard, Plantivaud et Valério.

En 1930, les membres sortants seront : Mmes Delzant et Fic-

quet ; Mlles Bondois, Courtin, Dugard, Kauffmann, Maury et Romand.

Le bureau est ainsi constitué :

Présidente : Mlle G. Maury.

Vice-Présidente : Mlle M. Romand.

Trésorière : Mme Stein.

Secrétaire : Mlle G. Kauffmann.



La réunion de mars a été consacrée entièrement à la communication de renseignements concernant les familles dont nous nous occupons et à l'attribution de nouveaux secours.

Le chômage atteint particulièrement la famille B., dans laquelle le père et trois enfants sont privés d'une partie de leur travail. D. Bœgner s'en est occupée personnellement et a donné un secours de 100 fr., auquel notre société en a joint un autre de 200 fr. D. Bœgner pense trouver du travail pour le père.

Le cas de Mme M., souffrante, et grand'mère d'une fillette de 10 ans dont nous nous occupons, nous inquiète aussi. L'enfant elle-même n'allant pas bien a été examinée à un dispensaire et doit partir au plus tôt dans la Corrèze. Sa mère essaiera de payer une partie de la pension et nous doublerons le secours mensuel que nous donnions à cette famille et qui sera porté de 40 fr. à 80. Nous avons envoyé aussi des souliers et vêtements pour la campagne.

Il s'agit maintenant d'une bonne nouvelle. Les deux enfants de Mme M. sont ensemble à Brunoy, dans un centre américain, où ils sont admirablement soignés ; le petit garçon, pour lequel nous versons 200 fr. par mois, y a été placé le premier et sa petite sœur de 3 ans vient d'y être admise. Nous avons donné 50 fr. pour les frais de voyage.

Mlle Schlessler suit toujours de près la pauvre Mlle R., qui a à sa charge une mère et deux enfants très anémiés par des épidémies récentes. Ils ne sont pas encore guéris et auraient besoin du grand air ; mais leur mère ne veut pas les laisser partir.

Mme Mansoy lui a envoyé des draps et chemises. Nous avons expédié de l'épicerie. Le sort de cette famille nous cause beaucoup de souci.

Georgette H. elle aussi, nous inquiète de nouveau : elle aurait besoin d'aller à la campagne.

En revanche, nous sommes heureuses de savoir qu'un des enfants B., sourd-muet, a appris à parler.

Nous nous occupons ensuite de Mme P. qui vient d'avoir une petite fille (la pauvre femme en avait perdu une l'an passé). Mal logée dans une loge de concierge, elle ne peut garder avec elle son bébé. La nourrice qu'elle a trouvée lui demande 250 fr. par mois. Nous avons promis de l'aider et d'un commun accord on décide de lui donner 50 fr. par mois, qui sont d'autant plus nécessaires que le mari de Mme P., blessé de guerre, est malade actuellement et aurait besoin de soins.

Nous sommes heureuses de pouvoir distribuer en grand nombre les secours urgents qui s'imposent actuellement.

Cercle Amical

Après avoir échangé les souhaits de bonne année traditionnels, l'on commence la répétition des chants : les chœurs à deux voix font des progrès rapides, et les résultats obtenus au bout de deux séances, sont tout à fait encourageants.

Aussitôt terminée, les anciennes élèves s'occupent de la loterie destinée aux jeunes filles : elles préparent les lots aussi équitablement que possible, remplissant avec conscience leur rôle de « Providence ».

Pendant ce temps, Mlle Scott interroge délicatement nos protégées sur l'état de leur famille, cherchant à savoir si le chômage les atteint particulièrement.

Un bon goûter fait attendre patiemment le moment du tirage : il ne tarde guère, et chacune accueille avec curiosité et plaisir la surprise qui lui a été attribuée. Personne n'est déçu et toutes nos jeunes amies partent en gardant le meilleur souvenir de cette réunion de janvier.



Le deuxième dimanche de février, il y avait un soleil radieux qui permit, au début de l'après-midi, des jeux prolongés dans la cour.

Nos invitées regagnèrent enfin la salle des anciennes élèves pour écouter Mlle Maury leur conter les impressions qu'elle rapporta d'un récent voyage au Maroc. Elle a promené son

jeune auditoire de Casablanca à Marrakech et à Fez, décrivant les souks, racontant un amusant repas arabe et donnant de pittoresques détails sur la vie des femmes musulmanes.

Mlle Courtin a fait passer à l'écran une série de vues du Maroc, fort belles, prêtées par le Musée Pédagogique.

A la fin de la réunion la Chorale a continué la répétition des chœurs à deux et quatre voix, sous la direction expérimentée de Mlle Sauvrezis.

Appel

Dès maintenant nous adressons un pressant appel à toutes nos compagnes pour qu'elles confectionnent des objets pour le comptoir des Anciennes Elèves. Les moindres dons seront reçus avec reconnaissance: l'essentiel pour réaliser un bénéfice important est de n'avoir rien à acheter.

*
**

Nous rappelons que Mme Stein demande une remplaçante comme chef de comptoir.

Nous rappelons également à nos compagnes qui font un inventaire de leur garde-robe ou de celle de leurs enfants, au renouvellement de saison, que nous avons un impérieux *besoin de vêtements pour notre vestiaire.*



III. Notes et Informations

Mouvement des Eclaireuses

Le mouvement si intéressant des Eclaireuses vient de s'enrichir d'un nouveau groupement.

Mme Maximilien Lévy nous avise que « Les Eclaireuses israélites de France », qui admettent les fillettes et jeunes filles de 11 ans à 18 ans, viennent de se constituer.

Pour tout renseignement, s'adresser à Mlle Hélène Bernheim, 9, rue Davioud, 16^e

Association des Françaises diplômées des Universités

Créée en 1919, sous le nom de « Rapprochement universitaire féminin français », cette association a pris son nouveau titre en se rattachant à la Fédération internationale des femmes diplômées des Universités. Son but est d'établir des relations entre femmes qui ont bénéficié de l'enseignement universitaire.

Ses membres jouissent de nombreux avantages intellectuels et matériels : renseignements généraux sur les pays étrangers, lettres de recommandation pour des personnalités universitaires étrangères d'où facilités de travail : facilités aussi de séjour pour les vacances et admission pour le logement dans les Clubs internationaux là où ils existent.

En outre, la Fédération internationale distribue des bourses d'études, offertes par les Associations nationales (les Fédérations américaine, italienne, australienne, etc..., ont déjà souscrit de telles bourses).

Enfin la Fédération internationale tient des Congrès biennaux qui ont déjà eu lieu respectivement à Londres, Paris (1922), Oslo, Amsterdam (1926), où l'on s'est activement occupé de la fondation de bourses de voyage, de la création de nouveaux Clubs internationaux et d'enquêtes sur des questions diverses intéressant particulièrement les groupements féminins. Sur tou-

tes ces questions, les décisions prises au Congrès résultent du vote des déléguées des divers pays : actuellement 23 associations nationales y sont représentées, à raison d'une déléguée par 200 membres, sans que le nombre des déléguées puisse être supérieur à cinq. L'Association américaine, avec ses 23.000 membres, a donc ses cinq déléguées ; de même pour l'Association de Grande-Bretagne, du Canada, etc... Or, l'Association française ne compte actuellement que 450 adhésions individuelles environ, et n'a donc légalement droit qu'à deux déléguées. Toutefois, la France ayant de nombreuses sympathies dans la Fédération internationale, il a été décidé, l'an dernier, de compter à son bénéfice, en plus des membres individuels, ceux des sociétés affiliées (Association des anciennes élèves de Sèvres, du Collège Sévigné, des Femmes médecins, des étudiantes de Lettres à la Sorbonne), ce qui apportait 1.500 membres supplémentaires : ainsi cinq déléguées françaises ont pu être envoyées au dernier Congrès d'Amsterdam.

Mais il ne s'agit que d'une gracieuse amabilité ; et le jour où la France serait moins bien vue dans le groupement international, le nombre de ses déléguées pourrait être légalement diminué, si notre Association française ne comptait pas ses 1.000 membres.

Il faut donc faire un effort pour être 1.000 !

C'est là une question de patriotisme : la France en tête des pays latins, doit pouvoir se mettre *par elle-même* au même rang que les pays anglo-saxons, si elle désire garder son autorité et faire valoir son idéal au sein de la Fédération internationale.

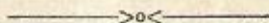
Que toutes celles d'entre nous qui possédons des titres universitaires (P. C. N. S., Certificats, Licences, Diplômes d'études supérieures, Doctorats, Diplômes de l'Ecole des Chartes, de l'Ecole Centrale, des Ecoles de Hautes-Etudes, Ingénieurs des Instituts, etc...), n'hésitent pas à envoyer leur adhésion à l'Association des Françaises diplômées des Universités.

La cotisation n'est que de 10 fr. par an et est abaissée à 5 fr. pour les étudiantes en cours d'études, admises comme membres, si elles justifient d'au moins trois inscriptions. Nos jeunes compagnes surtout peuvent en tirer de grands avantages, au cours de l'année scolaire et au cours des vacances. L'Association française, dont le siège est 4, rue de Chevreuse (American University Women's Club), y tient tous les deuxièmes jeudis une réunion où des étrangères séjournant à Paris, ne manquent pas de venir parmi nous échanger des idées, autour d'une tasse de thé. Tous les membres sont également admis au restaurant, dans

les salons, bibliothèque, jardin, et peuvent même loger quelquefois au Club.

L'adhésion doit être adressée à Mlle Bonnet, Directrice de la maison des étudiantes, Secrétaire de l'Association des Françaises diplômées, 214, Bd Raspail. Les cotisations seront reçues par Mlle Gagnot, 8, rue Pétel (15^e), ou chèque-postal au nom de la Société, Paris, n° 658.33.

Mlle Courtin, professeur au Lycée Molière, se tient à la disposition de ses compagnes qui désireraient des renseignements complémentaires, et transmettrait adhésion et cotisation qui lui parviendraient.



Le Gérant : A. COUESLANT.

IMP. A. COUESLANT (*personnel intéressé*). — 34.051